

Service de base						
1	Limite de poids maximale			RESDES V 1.1	Informations sur la réception des dépêches (réponse à un message PREDES) (poste de destination)	Oui
1.1	Colis de surface (kg)	30		5.1.5	Prêt à commencer à transmettre des données aux partenaires qui le veulent	Oui
1.2	Colis-avion (kg)	30		5.1.6	Autres données transmis	
2	Dimensions maximales admises			PRECON	Préavis d'expédition d'un envoi international (poste d'origine)	Oui
2.1	Colis de surface			RESCON	Réponse à un message PRECON (poste de destination)	Oui
2.1.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		CARDIT	Documents de transport international pour le transporteur (poste d'origine)	Oui
2.1.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		RESBIT	Réponse à un message CARDIT (poste de destination)	Oui
2.1.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		6	Distribution à domicile	
2.2	Colis-avion			6.1	Première tentative de distribution effectuée à l'adresse physique du destinataire	Non
2.2.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		6.2	En cas d'échec, un avis de passage est laissé au destinataire	
2.2.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		6.3	Destinataire peut payer les taxes ou droits dus et prendre physiquement livraison de l'envoi	Non
2.2.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		6.4	Il y a des restrictions gouvernementales ou légales vous limitent dans la prestation du service de livraison à domicile.	Non
				6.5	Nature de cette restriction gouvernementale ou légale.	
				7	Signature attestant l'acceptation du colis	
				7.1	Lors de la distribution ou de la remise d'un colis	
				7.1.1	la signature de la personne prenant livraison de l'envoi, est obtenue	Oui
				7.1.2	données d'une carte d'identité enregistrés	Oui
				7.1.3	autre forme d'accusés de réception	Oui
				7.1.4	nature de l'accusé de réception carte d'identité	
				7.2	Colis ordinaires	
				7.2.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.2.2	La signature d'un mandataire de fait	Non
				7.3	Colis avec valeur déclarée	
				7.3.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.3.2	La signature d'un mandataire de fait	Non
				Service des colis avec valeur déclarée		
				8	Acceptation de colis de surface avec valeur déclarée	Non
				9	Acceptation de colis-avion avec valeur déclarée	Oui
				9.1	Montant maximal de la déclaration de valeur pour les colis-avion (DTS)	4000
				9.2	Montant maximal de la déclaration de valeur limitant la non-application des dispositions du Règlement	4000
Services supplémentaires						
3	Acceptation de colis encombrants	Non				
Eléments du service des colis						
5	Echange d'informations par voie électronique					
5.1.1	Utilisation d'un système de suivi et de localisation	Oui				
5.1.2	Données obligatoires transmis					
EMC	Départ du bureau d'échange expéditeur	Oui				
EMD	Arrivée au bureau d'échange de destination	Oui				
EMH	Tentative de distribution/vaine tentative de distribution	Oui				
EMI	Remise finale	Oui				
5.1.3	Données facultatives transmis					
EMA	Dépôt/collecte	Oui				
EMB	Arrivée au bureau d'échange expéditeur	Oui				
EME	Rétention en douane	Oui				
EMF	Départ du bureau de douane/départ du bureau d'échange de destination	Oui				
EMG	Arrivée au bureau de distribution	Oui				
EMJ	Arrivée au bureau d'échange de transit	Oui				
EMK	Départ du bureau d'échange de transit	Oui				
5.1.4	Dépêches transmis					
PREDES V 2.0	Notification préalable des informations concernant les dépêches internationales (poste d'origine)	Oui				

10	Mentions utilisées pour la désignation des colis avec valeur déclarée		Adresse:	Régie nationale des postes B.P. 258 BUJUMBURA BURUNDI
10.1	Etiquette rose CP 74	Oui	Tél:	1: (+257)79 793 137 / 22223251 2: (+257)61 037 740
10.2	Etiquette CP 73 et étiquette rose portant la mention «Valeur déclarée»	Non	Fax:	(+257)22220700
Service des colis contre remboursement			E-mail	leangabire08@gmail.com
11.1	Acceptation des colis contre remboursement		Matières radioactives et matières infectieuses admissibles	
11.1.1	A l'expédition	Non	19	Matières radioactives admissibles pour
11.1.2	A la réception	Non	19.1	Colis-avion
Service de distribution express				Arrivants Non
12	Service facultatif de distribution express fournis	Oui		Partants Non
12.1	Si oui, les colis sont-ils livrés par porteur spécial	Non	19.2	Colis avec valeur déclarée
12.2	Si non, avis de réception au destinataire fournis	Oui		Arrivants Non
12.3	Taxe lors de la remise du colis au destinataire	Non		Partants Non
Colis avec avis de réception			20	Envois contenant des matières infectieuses admissibles pour
13	Acceptation des avis de réception pour		20.1	Colis-avion
13.1	Colis ordinaire	Oui		Arrivants Non
13.2	Colis avec valeur déclarée	Oui		Outbound parcels Non
Colis francs de taxes et de droits			20.2	Colis avec valeur déclarée
14	Acceptation des colis	Non		Arrivants Non
Colis fragiles				Partants Non
15	Acceptation de colis fragile	Oui	Taxes supplémentaires – Douane	
Service de groupage «Consignments»			21	Colis non passibles de droits de douane
16	Assurance de groupage «Consignment» sur la base d'accords bilatéraux	Non	21.1	Seuil au-dessous duquel les colis sont exempts de droits de douane et autres taxes
Service de logistique intégrée				Commentaires:
17	Assurance d'un service de logistique intégrée sur la base d'accords bilatéraux	Oui	22	Colis passibles de droits de douane
Adresses concernant les accords bilatéraux			22.1	Perception d'une taxe de dédouanement sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière à l'importation
18	Coordonnées de la personne chargée des questions concernant les accords bilatéraux			Commentaires:
Nom:	M. NGABIRE Lea		23	Perception d'une taxe de dédouanement pour tous les envois déclarés en douane
Titre ou Fonction:	Directeur Général de la Régie nationale des postes			Commentaires:
			24	Frais administratifs sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière
				Commentaires:

Taxes spéciales – Magasinage			31.1	Prise en charge du colis au bureau de douane	Oui
25	Taxe de magasinage sur les colis conservés au-delà des délais prescrits ou en cas de renvoi à l'expéditeur ou de réexpédition	Oui	31.2	Livraison du colis à l'adresse du destinataire et perception des droits de douane et des taxes au moment de la livraison	Non
25.1	Montant de la taxe par jour et par colis		31.3	Livraison du colis à l'adresse du destinataire après paiement des droits de douane et des taxes	Non
	Monnaie locale	1500 BIF	31.4	Remise du colis au guichet du bureau de poste contre paiement immédiat des droits de douane et des taxes	Oui
	DTS	0,6	31.5	Autre	
25.2	Quand la taxe n'est pas journalière, la période considérée est				
Taxes de livraison spéciales			Period of retention		
26	Taxe au moment la livraison des colis	Oui	32	Délai de garde applicable aux colis	
26.1	Montant de la taxe		32.1	Délai normal	1 Month(s)
	Monnaie locale	10 000	32.2	Délai exceptionnel	2 Month(s)
	DTS	4	33	Délai de garde des colis postaux dont l'arrivée ne peut être notifiée au destinataire ou adressés poste restante	
Taxes spéciales – Poste restante			33.1	Délai normal	1 Month(s)
27	Service de poste restante assuré	Oui	33.2	Délai exceptionnel	2 Month(s)
27.1	Montant de la taxe par colis				
	Monnaie locale	10 000 BIF	Colis retenus d'office		
	DTS	4	34	Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formulaires de comptables et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.	
27.2	Quand la taxe n'est pas par colis, mode de calcul utilisé		Nom du bureau:	Bujumbura CP	
Dispositions spéciales – Traitement des envois acceptés à tort			Nom:	Mme NAKINTIJE Domithille	
28	Renvoi des colis aux expéditeurs	Oui	Fonction:	Chef du service des colis	
Zones de distribution			Adresse:	Régie nationale des postes B.P. 258 BUJUMBURA BURUNDI	
29	Facteurs distribuent les colis		Tél:	1: (+257)22244775 2: (+257)68840461	
29.1	à tous les destinataires	Non	Fax:	(+257)22220700	
29.2	uniquement dans certaines zones	Non	E-Mail:	cndayi65@yahoo.fr	
	Commentaires:				
	La distribution des colis est faite au guichet sur présentation d'un avis d'arrivée		Demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse		
Collection			35	Acceptation de demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse	Oui
30	Retrait des colis aux bureaux de poste concernés		35.1	Bureau central (dans le pays de destination) auquel les demandes doivent être adressées	
30.1	toutes les adresses	Oui			
30.2	dans des zones spécifiques uniquement	Non			
	Commentaires:				
	Le retrait se fait uniquement au guichet				
Procédures de distribution applicables aux colis passibles de droits de douane et de taxes					
31	Procédure pour la distribution des colis passibles de droits de douane				

<p>Nom du bureau: Bujumbura CP Nom: Mme NAKINTIJE Domithille Fonction: Chef de service colis postaux Adresse: Régie nationale des postes B.P. 258 BUJUMBURA BURUNDI Tél: 1: (+257)22244775 2: (+257)68840461 Fax: (+257)22220700 E-Mail: colispotaux@posteburundi.bi</p>	<p>Nom du bureau: Bujumbura CP Nom: Mme NAKINTIJE Domithille Fonction: Chef de service adjoint des colis Adresse: B P 258 Bujumbura Tél: 1: (+257)22244775 2: (+257)68840461 Fax: (+257)22220700 E-Mail: colispotaux@posteburundi.bi</p> <p>Heures d'ouverture du service des réclamations ainsi que les jours de fermeture hebdomadaire de ce service</p>
<p>Dispositions spéciales – Force majeure</p>	
<p>36 Acceptation des dispositions en matière de responsabilité en cas de force majeure Non</p>	
<p>36.1 Acceptation des dispositions en matière de responsabilité pour les colis avec valeur déclarée à bord de navires et d'aéronefs Non</p>	
<p>36.2 Acceptation des réserves du destinataire ou de l'expéditeur au moment de la livraison Non</p>	
<p>Special provisions - Customs declarations</p>	
<p>37 Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis arrivants 2</p>	
<p>37.1 Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis en transit 2</p>	
<p>37.2 Langues dans lesquelles les déclarations en douane CN 23 peuvent être établies Français Anglais</p>	
<p>Dispositions spéciales – Mode de transmission des documents d'accompagnement</p>	
<p>38 Documents fixés aux colis correspondants Oui</p>	
<p>38.1 Les documents annexés à la feuille de route Non</p>	
<p>Service à la clientèle</p>	
<p>39 Système de suivi en ligne fournis Oui</p>	
<p>39.1 Adresse du site Web pour obtenir des informations concernant les colis http://www.poste.bi/colis.htm</p>	
<p>39.2 langues dans lesquelles les données de suivi peuvent être obtenues Français Anglais</p>	
<p>Service aux opérateurs désignés</p>	
<p>40. Système de réclamations par Internet pour les colis Non</p>	
<p>40.1 Coordonnées du bureau chargé du traitement des réclamations concernant les colis postaux</p>	

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:30-17:30	-
Mardi	07:30-17:30	-
Mercredi	07:30-17:30	-
Jeudi	07:30-17:30	-
Vendredi	07:30-17:30	-
Samedi	11:00-15:00	-
Dimanche	-	-

Langues Français Anglais

Jours fériés nationaux

41.1 Jours fériés nationaux

Jours fériés nationaux en 2021

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	Nouvel an
Février	5	Charte de l'Unité Nationale
Avril	6	Mort du Président NTARYAMIRA
Mai	1	Fête du travail
Mai	21	Ascension
Juin	8	Journée nationale du patriotisme
Juillet	1	Fête de l'Indépendance
Juillet	31	Aid el Fitr
Août	15	Assomption
Octobre	13	Assassinat du Héros National
Octobre	21	Assassinat du Héros de la Démocratie
Novembre	1	Toussaint
Décembre	25	Noël
Janvier	1	Nouvel an
Février	5	Charte de l'Unité Nationale

Régie nationale des postes (RNP)

BIA

Avril	6	Mort du Président NTARYAMIRA Cyprien
Mai	1	Fête du travail
Mai	21	Ascension
Juin	8	Journée nationale du patriotisme et de la commémoration de la mort de SE Pierre Nkurunziza
Juillet	1	Fête de l'Indépendance
Juillet	20	Aid Al- Hadj
Août	15	Assomption
Octobre	13	Assassinat du Héros National
Octobre	21	Assassinat du Héro de la Démocratie
Novembre	1	Toussaint
Décembre	25	Noel

Jours fériés nationaux en 2021

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	Nouvel an
Février	5	Charte de l'Unité Nationale
Avril	6	Mort du Président NTARYAMIRA
Mai	1	Fête du travail
Mai	21	Ascension
Juin	8	Journée nationale du patriotisme
Juillet	1	Fête de l'Indépendance
Juillet	31	Aid el Fitr
Août	15	Assomption
Octobre	13	Assassinat du Héros National
Octobre	21	Assassinat du Héros de la Démocratie
Novembre	1	Toussaint
Décembre	25	Noël
Janvier	1	Nouvel an
Février	5	Charte de l'Unité Nationale
Avril	6	Mort du Président NTARYAMIRA Cyprien
Mai	1	Fête du travail
Mai	21	Ascension
Juin	8	Journée nationale du patriotisme et de la commémoration de la mort de SE Pierre Nkurunziza
Juillet	1	Fête de l'Indépendance
Juillet	20	Aid Al- Hadj
Août	15	Assomption

Octobre	13	Assassinat du Héros National
Octobre	21	Assassinat du Héro de la Démocratie
Novembre	1	Toussaint
Décembre	25	Noel

Jours fériés régionaux/locaux

41.2 Jours fériés régionaux/locaux

Jours fériés régionaux/locaux en

Mois	Date(s)	Jours fériés régionaux/locaux – Localités et description
------	---------	--

Annulation des droits

42 Annulation des droits quand ils concernent

42.1	Renvoi du colis à l'expéditeur	Oui
42.2	Réexpédition du colis vers une tierce partie	Oui
42.3	Abandon du colis par l'expéditeur	Oui
42.4	Perte ou destruction du colis	Oui
42.5	Spoliation ou avarie du colis	Oui

Réexpédition à l'intérieur du pays de destination

43.1	Réexpédition effectuée en l'absence de demande de la part de l'expéditeur ou du destinataire	Non
43.2	Perception de frais en cas de réexpédition	Non
43.3	Montant des frais de réexpédition (DTS)	

Commentaires:

Dispositions diverses – Exploitation du service des colis

44.1	Service des colis exploité par votre opérateur postal désigné	Oui
44.2	Service des colis exploité par une ou plusieurs entreprises de transport	Non
44.3	Prestation du service des colis sur l'ensemble du territoire national	Oui

Codes postaux	Localités

Bureau(x) d'échange chargé(s) du traitement des colis

45 Coordonnées des bureaux d'échange chargés du traitement des colis postaux

Nom du bureau: BUJUMBURA CP
 Code CTCl: BIBJME
 Nom: Mme NAKINTIJE Doithille
 Fonction: Chef de Service des Colis
 Adresse: Régie nationale des postes
 B.P. 258
 BUJUMBURA
 BURUNDI
 Tél: 1: (+257)22244775
 2: (+257)68840461
 Fax: (+257)22220700
 E-Mail: colispostaux@posteburundi.bi

Heures d'ouverture du service et le ou les jours d'ouverture du bureau d'échange pendant la semaine

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:30-17:30	-
Mardi	07:30-17:30	-
Mercredi	07:30-17:30	-
Jeudi	07:30-17:30	-
Vendredi	07:30-17:30	-
Samedi	11:00-15:00	-
Dimanche	-	-

Observations/commentaires:

Normes de distribution

46-47 Voir les annexes.

Code à barres

48 Modèle de code à barres apposé sur la totalité des colis postaux internationaux sortants.



Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE BUJUMBURA CP
Code CTCI BIBJME
Téléphone (+257)22244775
Télécopie (+257)22220700

Horaires de fonctionnement Lundi - vendredi: 07:30 - 17:30, samedi de 11:00 - 15:00 et dimanche fermé.

De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 06:00	Lundi	Mercredi	---
Lundi	06:01 - 23:59	Mardi	Jeudi	---
Mardi	00:00 - 06:00	Mardi	Jeudi	---
Mardi	06:01 - 23:59	Mercredi	Vendredi	---
Mercredi	00:00 - 06:00	Mercredi	Vendredi	---
Mercredi	06:01 - 23:59	Jeudi	Lundi	---
Jeudi	00:00 - 06:00	Jeudi	Lundi	---
Jeudi	06:01 - 23:59	Vendredi	Mardi	---
Vendredi	00:00 - 06:00	Vendredi	Mardi	---
Vendredi	06:01 - 23:59	Lundi	Mercredi	---
Samedi	00:00 - 23:59	Lundi	Mercredi	---
Dimanche	00:00 - 23:59	Lundi	Mercredi	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
	Bujumbura

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Reste du pays

Zone 3:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange: 09.00

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane: 1 heures 20 minutes

Envois non passibles de droits de douane: 30 minutes

Observations:

Le BE est ouvert 6 jours par semaine à l'exception des jours fériés, et la distribution se fait uniquement au guichet.

Normes de distribution - Colis de surface

Nom du BE BUJUMBURA CP
Code CTCL BIBJME
Téléphone (+257)22244775
Télécopie (+257)22220700

Horaires de fonctionnement Lundi - vendredi: 07:30 - 17:30, samedi de 11:00 - 15:00 et dimanche fermé.
De l'aéroport/port/BE de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 06:00	Lundi	Mercredi	---
Lundi	06:01 - 23:59	Mardi	Jeudi	---
Mardi	00:00 - 06:00	Mardi	Jeudi	---
Mardi	06:01 - 23:59	Mercredi	Vendredi	---
Mercredi	00:00 - 06:00	Mercredi	Vendredi	---
Mercredi	06:01 - 23:59	Jeudi	Lundi	---
Jeudi	00:00 - 06:00	Jeudi	Lundi	---
Jeudi	06:01 - 23:59	Vendredi	Mardi	---
Vendredi	00:00 - 06:00	Vendredi	Mardi	---
Vendredi	06:01 - 23:59	Lundi	Mercredi	---
Samedi	00:00 - 23:59	Lundi	Mercredi	---
Dimanche	00:00 - 23:59	Lundi	Mercredi	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
	Bujumbura

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Reste du pays

Zone 3:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange: 09.00

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane: 1 heure 20 minutes

Envois non passibles de droits de douane: 30 minutes

Observations: Le BE est ouvert 6 jours par semaine à l'exception des jours fériés

Dernière date de validation: 2019-11-08